

**ZETA**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 36 rue de la Forge Féret  
76520 BOOS  
823 169 586 RCS ROUEN

**RAPPORT DE LA PRESIDENTE  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 25 OCTOBRE 2016**

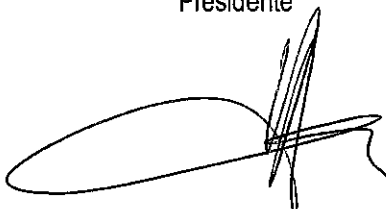
Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de soumettre à votre agrément :

- la cession par Monsieur Pascal ROUSSEL des (VINGT-CINQ) 25 actions lui appartenant dans la Société au profit de Madame Véronique ROUSSEL ;
- la cession par la société HELIOS Développement d'une (1) action lui appartenant dans la Société au profit de Madame Véronique ROUSSEL ;

Nous vous invitons à vous prononcer sur les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

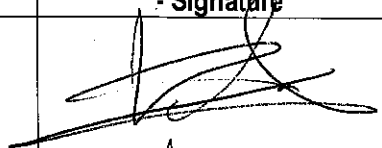

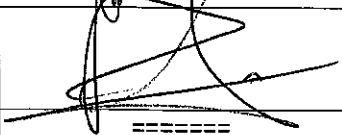
Véronique ROUSSEL  
Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by several vertical strokes and a small flourish at the end.

**ZETA**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 36 rue de la Forge Féret  
76520 BOOS  
823 169 586 RCS ROUEN

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 25 OCTOBRE 2016**

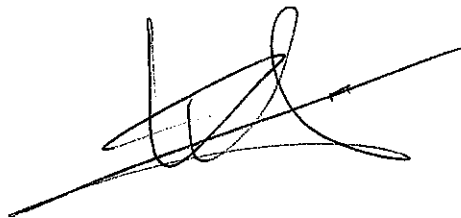
**FEUILLE DE PRESENCE**

N°	Associés	Pleine Propriété	Usufruit	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	<b>la société HELIOS Développement</b> 36 rue de la Forge Féret, 76520 BOOS 802 844 506 RCS ROUEN	50		50	
2	<b>Mme Véronique ROUSSEL</b> 41 allée des Deux Fermes, 76160 ST MARTIN DU VIVIER	25		25	
3	<b>M. Pascal ROUSSEL</b> 41 allée des deux Fermes, 76160 ST MARTIN DU VIVIER	25		25	
	Totaux =====	100		100	=====

Nombre d'associé(s) : 3

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés 0 pouvoirs, arrêtée à 3 associés présents ou représentés possédant ensemble 100... droits sociaux

Le président      Le secrétaire



**ZETA**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 36 rue de la Forge Féret,  
76520 BOOS  
823 169 586 R.C.S ROUEN

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 25 OCTOBRE 2016**

L'an 2016,  
Le 25 octobre,  
A 9 heures,

Les associés de la société ZETA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 105 allée Paul Langevin à BOIS GUILLAUME (76230), sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Madame Véronique ROUSSEL, en sa qualité de Présidente de la Société.

Monsieur Pascal ROUSSEL est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 100 actions sur les 100 actions ayant le droit de vote.

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport de la Présidente,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport de la Présidente,
- Agrément de deux cessions d'actions,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la Présidente.

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte.



Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente, décide d'agréer la cession par Monsieur Pascal ROUSSEL au profit de Madame Véronique ROUSSEL des VINGT-CINQ (25) actions lui appartenant dans la Société pour un montant de DEUX CENT CINQUANTE (250) euros.

L'Assemblée Générale charge sa Présidente de veiller à l'accomplissement des formalités d'inscription des actions au compte de la cessionnaire dans les registres de la Société à la date du transfert de propriété fixée par les parties et notifiée à la Société.

***Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.***

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente, décide d'agréer la cession par la société HELIOS Développement, Société par actions simplifiée au capital de 1 036 200 euros, ayant son siège social 36 rue de la Forge Féret, à BOOS (76520), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ROUEN sous le numéro 802 844 506, au profit de Madame Véronique ROUSSEL une (1) action lui appartenant dans la Société pour un montant de DIX (10) euros.

L'Assemblée Générale charge sa Présidente de veiller à l'accomplissement des formalités d'inscription des actions au compte de la cessionnaire dans les registres de la Société à la date du transfert de propriété fixée par les parties et notifiée à la Société.

***Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.***

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

***Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.***

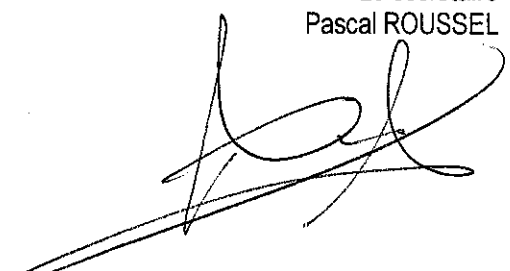
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

La Présidente  
Véronique ROUSSEL



Le secrétaire  
Pascal ROUSSEL



# ORDRE DE MOUVEMENT

## ZETA

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 36 rue de la Forge Féret,  
76520 BOOS  
823 169 586 R.C.S ROUEN

Nature du mouvement : **Transfert** N° d'ordre :  
Nature des titres : **Actions** Date de transfert **25/10/2016**  
Date de jouissance de **25/10/2016**  
en lettres en chiffres  
Nombre de titres : **VINGT CINQ** **25**

### TITULAIRE

N° de compte : **1**  
Nom ou raison sociale : **Monsieur Pascal ROUSSEL**  
Adresse : **41 allée des deux Fermes à Saint Martin du Vivier (76160)**

Administrateur des titres :

### BENEFICIAIRE

N° de compte : **2**  
Nom ou raison sociale : **Madame Véronique ROUSSEL**  
Adresse : **41 allée des deux Fermes à Saint Martin du Vivier (76160)**

DEMANDENT LA REALISATION DU MOUVEMENT CI-DESSUS DESIGNÉ.

#### VISA DE L'EMETTEUR

Le 25/10/2016

#### INSCRIPTION AU COMPTE DU BENEFICIAIRE :

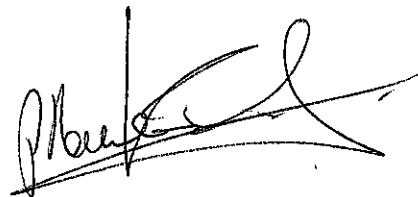
Le 25/10/2016

#### ORDRE EMIS :

à BOIS GUILLAUME le 25/10/2016

Signature du titulaire

Précédée de la mention : "bon pour le transfert de VINGT actions (25) CINQ (25) actions"

*Bon pour le transfert de vingt cinq actions (25)*  




N° 10408\*14  
 DIRECTION GÉNÉRALE  
 DES FINANCES PUBLIQUES  
 Formulaire obligatoire  
 de l'article 1761 A du Code général des impôts



Liberté • Égalité • Fraternité  
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2759  
 © Internat-DGFiP  
 Cachet du service

# CESSION DE DROITS SOCIAUX

NON CONSTATÉE PAR UN ACTE À DÉCLARER OBLIGATOIREMENT  
 (ART. 639, 653, 662, 3° ET 726 DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS)

DATE DE LA CESSION | 25/10/2016

## CÉDANT(S)

M.  M<sup>me</sup>  | ROUSSEL | Pascal, Michel, Eric | NOM DU CONJOINT

NAISSANCE : DATE | | DÉPARTEMENT | 7, 6 | COMMUNE | LE PETIT QUEVILLY  
(ou pays)

M.  M<sup>me</sup>  | | | | NOM DU CONJOINT

NAISSANCE : DATE | | DÉPARTEMENT | | COMMUNE | |  
(ou pays)

ADRESSE COURRIEL : | | RÉGIME MATRIMONIAL : | |

SOCIÉTÉ : FORME | | DÉNOMINATION | |

N° SIREN | | CODE ACTIVITÉ | |

ADRESSE OU SIÈGE : N° | 41 | VOIE (rue...) | Allée | NOM DE LA VOIE | des deux fermes  
 CODE POSTAL | 7, 6, 1, 6, 0 | COMMUNE | SAINT MARTIN DU VIVIER

ADRESSE DU SERVICE DES IMPÔTS dont dépend le cédant pour la déclaration de ses revenus ou bénéfices <sup>(1)</sup> | SIE ROUEN EST  
 21 QUAI JEAN MOULIN BP 1002 BP 1002 76037 ROUEN CEDEX 1

## CESSIONNAIRE(S)

M.  M<sup>me</sup>  | | | | NOM DU CONJOINT

NAISSANCE : DATE | | DÉPARTEMENT | | COMMUNE | |  
(ou pays)

M.  M<sup>me</sup>  | HAUCHARD | Véronique, Geneviève, Françoise | ROUSSEL | NOM DU CONJOINT

NAISSANCE : DATE | 14/07/1962 | DÉPARTEMENT | 0, 7, 6 | COMMUNE | LE HAVRE  
(ou pays)

ADRESSE COURRIEL : | | RÉGIME MATRIMONIAL : | |

SOCIÉTÉ : FORME | | DÉNOMINATION | |

N° SIREN | | CODE ACTIVITÉ | |

ADRESSE OU SIÈGE : N° | 41 | VOIE (rue...) | Allée | NOM DE LA VOIE | des deux fermes  
 CODE POSTAL | 7, 6, 1, 6, 0 | COMMUNE | SAINT MARTIN DU VIVIER

## DROITS SOCIAUX CÉDÉS

FORME ET DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ | SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE ZETA

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ | 36 rue de la Forge Féret

N° SIREN DU PRINCIPAL ÉTABLISSEMENT | 8, 2, 3, 1, 6, 9, 5, 8, 6 |

SOCIÉTÉ À PRÉPONDÉRANCE IMMOBILIÈRE : OUI  NON

NATURE DES BIENS REPRÉSENTÉS PAR LES DROITS SOCIAUX CÉDÉS | actions

NOMBRE TOTAL DE DROITS SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ | 100

DATE DE LA RÉALISATION DÉFINITIVE DE L'APPORT DE CES BIENS À LA SOCIÉTÉ |

NOMBRE ET NUMÉROS DES DROITS SOCIAUX CÉDÉS | 25

MOTIF D'EXONÉRATION OU DE NON-TAXATION DE LA PLUS-VALUE <sup>(2)</sup> |

## ORIGINE DE PROPRIÉTÉ

NOM ET ADRESSE DU PRÉCÉDENT PROPRIÉTAIRE <sup>(3)</sup> | Pascal ROUSSEL

DATE ET NATURE DE LA MUTATION <sup>(3)</sup> | Souscription au capital lors de la constitution

PRIX D'ACQUISITION <sup>(1)</sup> | 250,00 €

## BASE TAXABLE <sup>(4)</sup>

250,00 € - | € = | 250,00 €

Prix + charges ou valeur réelle | Abattement | Base nette taxable

## MODE DE PAIEMENT

• Cocher la case correspondant au mode de paiement choisi.  
 • Établir le chèque bancaire ou postal à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC (sans autre indication).

<input type="checkbox"/>	NUMÉRIQUE
<input type="checkbox"/>	CHEQUE BANCAIRE OU POSTAL
<input type="checkbox"/>	VIREMENT BANQUE DE FRANCE
<input type="checkbox"/>	AUTRE

À BOIS GUILLAUME le 25/10/2016  
 SIGNATURE(S) DU CÉDANT ET/OU DU CESSIONNAIRE

<sup>(1)</sup> Renseignements à fournir obligatoirement (Cf. Annexe II, art. 74 S.J.)  
<sup>(2)</sup> Uniquement pour les sociétés à prépondérance immobilière. Cf. notice au verso (cadre 5).  
<sup>(3)</sup> Indiquer la date du décès s'il s'agit d'un bien acquis à titre gratuit.  
<sup>(4)</sup> Cf. notice au verso (cadre 2).

N° 2759 - 2016 01 59 20 50 - (S) (M) (C) (D) (F) (P) (923) - Janvier 2016

# ORDRE DE MOUVEMENT

## ZETA

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 36 rue de la Forge Féret,  
76520 BOOS  
823 169 586 R.C.S ROUEN

Nature du mouvement : **Transfert** N° d'ordre : **25/10/2016**  
Nature des titres : **Actions** Date de transfert **25/10/2016**  
Date de **25/10/2016**  
jouissance  
*en lettres* *en chiffres*  
Nombre de titres : **UNE** **1**

### TITULAIRE

N° de compte : **3**  
Nom ou raison sociale : **HELIOS Développement - RCS ROUEN 802 844 506**  
Adresse : **36 rue de la Forge Féret, à BOOS (76520)**

Administrateur des titres :

### BENEFICIAIRE

N° de compte : **2**  
Nom ou raison sociale : **Madame Véronique ROUSSEL**  
Adresse : **41 allée des deux Fermes à Saint Martin du Vivier (76160)**

DEMANDENT LA REALISATION DU MOUVEMENT CI-DESSUS DESIGNÉ.

#### VISA DE L'EMETTEUR

Le 25/10/2016

#### INSCRIPTION AU COMPTE DU BENEFICIAIRE :

Le 25/10/2016

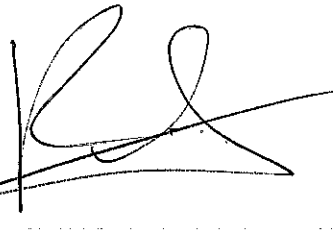
#### ORDRE EMIS :

à BOIS GUILLAUME le 25/10/2016

Signature du titulaire

Précédée de la mention : "bon pour le transfert d'une (1) action."

Bon pour le transfert d'une (1) action





N° 10403\*14  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES  
Formulaire obligatoire  
en vertu de l'article 649  
du Code général des impôts



N° 2759  
@ Internet-DGFiP  
@ chef du service

# CESSION DE DROITS SOCIAUX

NON CONSTATÉE PAR UN ACTE À DÉCLARER OBLIGATOIREMENT  
(ART. 689, 653, 662-3, ET 726 DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS)

DATE DE LA CESSION 25/10/2016

## CEĐANT(S)

M.  M<sup>me</sup>  \_\_\_\_\_  
NOM DE NAISSANCE \_\_\_\_\_ PRÉNOMS \_\_\_\_\_ NOM DU CONJOINT \_\_\_\_\_  
NAISSANCE : DATE \_\_\_\_\_ DÉPARTEMENT 76 COMMUNE \_\_\_\_\_  
(ou pays)  
M.  M<sup>me</sup>  \_\_\_\_\_  
NOM DE NAISSANCE \_\_\_\_\_ PRÉNOMS \_\_\_\_\_ NOM DU CONJOINT \_\_\_\_\_  
NAISSANCE : DATE \_\_\_\_\_ DÉPARTEMENT \_\_\_\_\_ COMMUNE \_\_\_\_\_  
(ou pays)  
ADRESSE COURRIEL : \_\_\_\_\_ RÉGIME MATRIMONIAL : \_\_\_\_\_  
SOCIÉTÉ : FORME SAS DÉNOMINATION HELIOS Développement  
N° SIREN 8 0 2 8 4 4 5 0 6 CODE ACTIVITÉ \_\_\_\_\_  
ADRESSE OU SIÈGE : N° 36 VOIE (rue...) rue NOM DE LA VOIE de la Forge Férét  
CODE POSTAL 7 6 5 2 0 COMMUNE IBOOS  
ADRESSE DU SERVICE DES IMPÔTS dont dépend le cédant pour la déclaration de ses revenus ou bénéfices <sup>(1)</sup> SIE ROUEN EST  
21 QUAI JEAN MOULIN BP 1002 BP 1002 76037 ROUEN CEDEX 1

## CESSIONNAIRE(S)

M.  M<sup>me</sup>  \_\_\_\_\_  
NOM DE NAISSANCE \_\_\_\_\_ PRÉNOMS \_\_\_\_\_ NOM DU CONJOINT \_\_\_\_\_  
NAISSANCE : DATE \_\_\_\_\_ DÉPARTEMENT \_\_\_\_\_ COMMUNE \_\_\_\_\_  
(ou pays)  
M.  M<sup>me</sup>  HAUCHARD Véronique, Geneviève, Françoise ROUSSEL  
NOM DE NAISSANCE \_\_\_\_\_ PRÉNOMS \_\_\_\_\_ NOM DU CONJOINT \_\_\_\_\_  
NAISSANCE : DATE 14/07/1962 DÉPARTEMENT 076 COMMUNE LE HAVRE  
(ou pays)  
ADRESSE COURRIEL : \_\_\_\_\_ RÉGIME MATRIMONIAL : \_\_\_\_\_  
SOCIÉTÉ : FORME \_\_\_\_\_ DÉNOMINATION \_\_\_\_\_  
N° SIREN \_\_\_\_\_ CODE ACTIVITÉ \_\_\_\_\_  
ADRESSE OU SIÈGE : N° 41 VOIE (rue...) Allée NOM DE LA VOIE des deux fermes  
CODE POSTAL 7 6 1 6 0 COMMUNE SAINT MARTIN DU VIVIER

## DROITS SOCIAUX CÉDÉS

FORME ET DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE ZETA  
SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ 36 rue de la Forge Férét  
N° SIREN DU PRINCIPAL ÉTABLISSEMENT 8 2 3 1 6 9 5 8 6  
SOCIÉTÉ À PRÉPONDÉRANCE IMMOBILIÈRE : OUI  NON   
NATURE DES BIENS REPRÉSENTÉS PAR LES DROITS SOCIAUX CÉDÉS actions  
NOMBRE TOTAL DE DROITS SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ 100  
DATE DE LA RÉALISATION DÉFINITIVE DE L'APPORT DE CES BIENS À LA SOCIÉTÉ \_\_\_\_\_  
NOMBRE ET NUMÉROS DES DROITS SOCIAUX CÉDÉS 1  
MOTIF D'EXONÉRATION OU DE NON-TAXATION DE LA PLUS-VALUE <sup>(2)</sup> \_\_\_\_\_

## ORIGINE DE PROPRIÉTÉ

NOM ET ADRESSE DU PRÉCÉDENT PROPRIÉTAIRE <sup>(1)</sup> HELIOS Développement  
DATE ET NATURE DE LA MUTATION <sup>(3)</sup> souscription au capital lors de la constitution de la société  
PRIX D'ACQUISITION <sup>(1)</sup> 10,00 €

## BASE TAXABLE <sup>(4)</sup>

10,00 € - \_\_\_\_\_ € = 10,00 €  
Prix + charges ou valeur réelle Abattement Base nette taxable

## MODE DE PAIEMENT

- Cocher la case correspondant au mode de paiement choisi.
- Établir le chèque bancaire ou postal à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC (sans autre indication).

NUMÉRIQUE
CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL
VIREMENT BANQUE DE FRANCE
AUTRE

A BOIS GUILLAUME LE 25/10/2016

SIGNATURE(S) DU CÉDANT/ET/OU DU CESSIONNAIRE

<sup>(1)</sup> Renseignements à fournir obligatoirement (CGI Annexe II, art. 74 S.J.)

<sup>(2)</sup> Uniquement pour les sociétés à prépondérance immobilière. Cf. notice au verso (cadre 5).

<sup>(3)</sup> Indiquer la date du décès s'il s'agit d'un bien acquis à titre gratuit.

<sup>(4)</sup> Cf. notice au verso (cadre 2).